



REVUE DE PRESSE DU 05/02/2017

- 1- La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 2,1 milliards de dollars (mds usd) en 2016, contre 2,57 mds usd en 2015, (-18,1%), a appris l'APS auprès des Douanes. Ainsi, de janvier à décembre 2016, à l'exception des produits en céramiques, la valeur des importations des différents ciments, du bois, du fer et de l'acier a enregistré une baisse. Les quantités importées ont également baissé en s'établissant à 9,8 millions de tonnes (Mt) contre 11,11 Mt (-11,74%) à l'exception du bois et les produits en céramiques dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

- 2- Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a appelé samedi à partir de Boumerdes les agriculteurs à s'organiser en coopératives agricoles aux fins d'exploiter les opportunités d'investissement agricole offertes dans le Grand sud du pays. Intervenant devant près de 300 agriculteurs ayant pris part à une rencontre leur permettant d'exposer leurs préoccupations, M. Alioui a assuré que l'UNPA est "totalement disposée à aider et à accompagner les agriculteurs désireux d'investir dans le Sahara algérien dans toutes les filières agricoles".

- 3- L'Algérie et les Etats-Unis gagneraient à hisser leur coopération économique au niveau de leur partenariat sécuritaire stratégique, ont relevé à Washington des parlementaires et des chefs d'entreprises algériens. Au cours d'un débat intitulé "l'Algérie et les Etats-Unis une nouvelle ère dans l'horizon", organisé vendredi par le Think Tank américain, Center for transatlantic relations, il a été souligné la nécessité de passer à une autre étape de coopération entre les deux pays, axée sur le développement de l'économie et des investissements.

- 4- La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) va poursuivre son programme d'acquisition et de réhabilitation de son parc de trains en 2017, qui s'étalera jusqu'à 2019, a indiqué l'assistant du P-dg de cette entreprise, M. Abdelouahab Aktouche, dans un entretien à l'APS. Ce programme prévoit l'acquisition de dix (10) nouvelles locomotives de transport de marchandises de type Electro Motive Diesel (EMD) en mars de l'année en cours et de 17 trains voyageurs de type Coradia en 2018 dans le but d'augmenter ses capacités de transport, précise le même responsable.



- 5- Le secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Rabah Hamdi a indiqué que le ministère était en phase de mettre en place une stratégie nationale de promotion et de développement de l'entrepreneuriat féminin. S'exprimant à l'occasion du lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'entrepreneuriat féminin à Chlef, M. Hamdi a affirmé que "l'Algérie poursuit le processus d'autonomisation de la femme au sein de la société et dans le monde du travail", conformément aux dispositions de la loi 16-01, indiquant que ces journées de sensibilisation seront couronnées par "la mise en place d'un plan national pour le développement de l'entrepreneuriat féminin" qui sera adopté mi-mars prochain.

- 6- Depuis que « pour diverses raisons » il a disparu du giron de l'Éducation nationale, « il n'y a plus d'enseignement technique dans notre pays », a fait savoir, dimanche, le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnel. S'exprimant à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Mohamed Mébarki enfonce le clou en révélant que la gestion de ce cursus avait été finalement dévolue à son département qui, reconnaît-il, « l'assure mal, pour ne pas dire qu'il ne la fait pas ».

- 7- La commission nationale des partis politiques a appelé samedi à Alger à l'annulation de la condition d'obtention de 4% des suffrages exprimés lors des législatives précédentes, prévue dans l'article 94 de la loi électorale, pour participer aux prochaines législatives. Les membres de la commission ont appelé le président de la République à intervenir "en usant de son expérience et de sa sagesse pour mettre un terme aux entraves dressées devant la plupart des forces politiques pour les empêcher d'exercer un droit constitutionnel, celui de participer à la compétition politique".



A lire : Baisse de plus de 18% des importations des matériaux de construction en 2016

La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 2,1 milliards de dollars (mds usd) en 2016, contre 2,57 mds usd en 2015, (-18,1%), a appris l'APS auprès des Douanes. Ainsi, de janvier à décembre 2016, à l'exception des produits en céramiques, la valeur des importations des différents ciments, du bois, du fer et de l'acier a enregistré une baisse.

Les quantités importées ont également baissé en s'établissant à 9,8 millions de tonnes (Mt) contre 11,11 Mt (-11,74%) à l'exception du bois et les produits en céramiques dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 306,1 millions usd contre 474,3 millions usd (-35,45%), avec une baisse significative de la facture d'importation des ciments portland autres que blancs de 48,65%.

Les quantités importées des ciments ont baissé en passant à 4,8 Mt contre 6,6 Mt (-27,41%).

L'importation du ciment portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016: son contingent a été fixé à 2,75 millions de tonnes le long de l'année.

Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle a diminué à 1,17 md usd contre 1,4 md usd (-16,23%).

Les quantités importées ont également baissé pour atteindre 2,71 Mt contre 3,03 Mt (-10,4%).

Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé à 562,7 millions usd contre 642,08 millions usd (-12,35%).

Quant aux quantités importées, elles ont fortement progressé à 2,24 Mt contre 1,42 Mt (+57,54%).

Par contre, la facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a augmenté à 59,04 millions usd contre 48,55 millions usd (+21,6%).

Les quantités importées ont aussi augmenté à 52.621 t contre 49.544 t (+6,21%).

La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction en 2016 s'explique par le recul des quantités importées pour certains produits ainsi que par la baisse des cours mondiaux de certains d'entre eux et par l'instauration du régime des licences d'importation appliqué au ciment à portland gris et au rond à béton. Ainsi, le prix moyen à l'importation du ciment a été de 64 usd/t sur les 10 premiers mois 2016 contre 73 usd/t à la même période de 2015 (-12,3%).

Celui du bois a été, sur les 10 premiers mois, de 206 usd/t contre 431 usd/t (-52%).

Aussi, l'importation du rond à béton a été soumise à un contingent quantitatif durant l'année écoulée, fixé à 2,6 millions de tonnes.

Son prix à l'importation a baissé à 440 usd/t sur les 10 premiers mois contre 478 usd/t (-8%).